☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Recommandation Attribuer divers contrats de logiciels

D'ATTRIBUER divers contrats de logiciels en fonction du Décret 211-2026, aux entreprises mentionnées plus bas, et selon les montants maximums ci-après, deux (2) contrats d'achats :

- **Autodesk Inc.,** un contrat d'achat pour le rehaussement de licences actuelles perpétuelles du logiciel « TransferSingle », pour un montant maximum de 68,92 USD toutes taxes incluses;

- **Vector North America Inc.,** un contrat d'achat de licence perpétuelle pour le logiciel « Canalyser/pro DE » et matériels informatiques, pour un montant maximum de 7 761,96 USD toutes taxes incluses.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 7.830,88 **$** TTI $ USD

DE-Technologies et innovation

Luc Lamontagne
Signé avec ConsignO Cloud (04/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Luc Lamontagne

Nom :

Secrétaire de l'assemblée : *André Porlier*
Signé avec ConsignO Cloud (05/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)

☐ Rehausser l'expérience employé dans une STM qui favorise l'engagement

☐ Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM

☑ Accroître la performance et l'agilité de nos activités

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2030 cette recommandation vise-t-elle :

Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Améliorer la livraison du service

Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Livrer les projets pour transformer le service et moderniser nos actifs

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2030

Plusieurs contrats de licences logicielles, dont les montants respectifs sont inférieurs au seuil obligeant le recours à une procédure ouverte, arrivent à échéance. La STM doit assurer la continuité de ses opérations. Ces licences sont essentielles à la réalisation des projets majeurs, puisqu'elles permettent de centraliser les informations, de favoriser la collaboration en temps réel entre les intervenants, d'automatiser certaines tâches, ainsi que pour faire le diagnostic avancé des réseaux de communication de la flotte d'autobus.

☑ Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)*

Autorisation de contrat

Présidence (cochez si requis) ☐ Vice-présidence (cochez si requis) ☐

Direction générale :

GED:

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Objet : Attribuer divers contrats de logiciels

Processus d'attribution de contrat et informations sur les soumissions ☐ *S/O*

☐ Nouveau contrat ☐ Prolongation ☐ Sur invitation écrite ☐ Levée d'options
☐ Renouvellement ☑ De gré à gré ☐ Procédure ouverte ☐ Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions présentées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui ☐ Non ☑

Démarche, solution proposée et conclusion Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui ☐ Non ☑

Démarche

À la suite d'une analyse de marché, il a été déterminé qu'aucune entreprise québécoise ou canadienne n'est actuellement en mesure de fournir une solution équivalente répondant aux besoins opérationnels.

Des demandes de prix ont été faites auprès des entreprises américaines visées.

Règles d'attribution

Cette recommandation est faite dans le contexte du Décret 211-2026 (ci-après « Décret ») du 4 mars 2026, concernant le Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux.

Les deux (2) contrats sont réalisés de gré à gré (sous le seuil d'une procédure ouverte).
Ces contrats font partie d'une (1) des quatre (4) catégories des contrats visées par le Décret, soit "Matériel et logiciels informatiques" et se doivent d'être préalablement autorisés par le conseil d'administration (CA).

☐ *Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion*

Accessibilité universelle (Sélectionnez le(s) chantier(s) de développement d'AU 2030 correspondant)

☐ Voir suite de la rubrique Accessibilité universelle ☑ S/O

Développement durable

☐ Voir suite de la rubrique Développement durable ☐ S/O

Sélectionnez ci-dessous le(s) chantier(s) du PDD 2030 applicable(s) à cette recommandation. Veuillez spécifier.	Des mesures de développement durable ont-elles été intégrées à (ou ont-elles influencé) cette acquisition? Décrivez ces mesures.
S/O	Non, aucune mesure

Aucune clause de développement durable n'a été intégrée à cette acquisition, celle-ci n'ayant pas été ciblée dans l'exercice de priorisation annuel.

Préparé par : Carolina Cabrera

Nom : Approvisionnement Exploitation

Service : Approvisionnement stratégique

Nom : Jean-Philippe Lavoie

Jean-Philippe Lavoie
Signé avec ConsignO Cloud (04/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Karell Langevin

Karell Langevin
Signé avec ConsignO Cloud (04/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Objet : Attribuer divers contrats de logiciels

Informations financières[1] ☐ *S/O*

SEULEMENT pour les projets associés au PI
N° de demande d'achat : 11902508

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3[2]
Centre	39210	82501	
Compte	568230	563881	
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	69	7762	

1. Les montants sont arrondis au dollar près.
2. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 7831 $

Ventilation des coûts[3] ☐ *S/O*

Période estimée du contrat : de 06 (JJ) 11 (MM) 2026 (AAAA) à 05 (JJ) 11 (MM) 2027 (AAAA)

–	2026	2027	2028 et suivantes[5]	Total
(A) Base[4]	6811 $	0 $	0 $	6811 $
(B) TPS	341 $	0 $	0 $	341 $
(C) TVQ	679 $	0 $	0 $	679 $
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	7831 $	0 $	0 $	7831 $
(E) Ristourne TPS et TVQ	680 $	0 $	0 $	680 $
(F) Montant net (D – E)	7151 $	0 $	0 $	7151 $

3. Les montants sont arrondis au dollar près.
4. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
5. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification ☑ *S/O*

☐ Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie : *Julie Deschênes*
Signé avec ConsignO Cloud (04/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Attribuer divers contrats de logiciels

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☑ Exposé du besoin / PSO-2030 ☐ Subvention

☐ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Dans le contexte du Décret et d'un contrat de gré à gré, l'autorisation du conseil d'administration de la STM est requise avant l'attribution d'un contrat d'approvisionnement de logiciels informatiques avec une entreprise américaine (entreprise établie aux États-Unis qui n'a pas au Québec, au Canada ou dans un territoire visé par l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres, un établissement où elle exerce ses activités de façon permanente).

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☐ Exposé du besoin / PSO-2030 ☐ Subvention

☐ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle